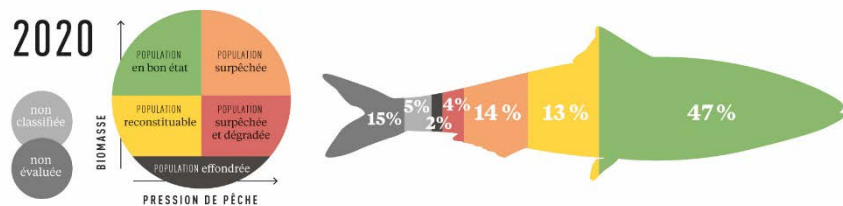


Une pêche plus durable avec la science

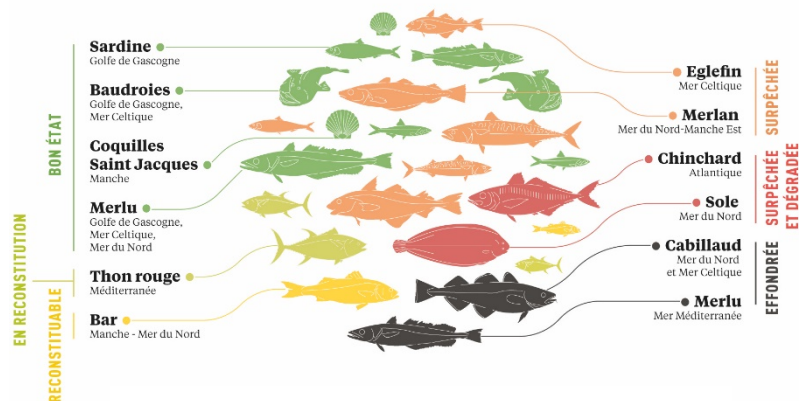
Comment se portent les populations de poissons pêchées en France en 2020 ? Mieux, avec plus de la moitié des volumes pêchés issus de populations exploitées durablement. Mais l'objectif de 100% de populations en bon état est encore loin. Résoudre l'équation d'une pêche plus durable implique de mieux faire rimer exploitation des ressources et conservation des milieux marins, avec l'éclairage de la science et des équipes de l'Ifremer.

« On peut se réjouir de l'amélioration des connaissances sur l'état des populations de poissons pêchées en France et de l'amélioration de leur état, souligne **François Houllier, Président-Directeur général de l'Ifremer**. Néanmoins, les réglementations européennes visaient un objectif de 100% de populations en bon état en 2020. Ce n'est pas encore le cas. En Méditerranée, la situation est dégradée mais pourrait s'améliorer grâce aux mesures de gestion initiées depuis un an, sur la base des connaissances produites par les scientifiques. »



Etat des populations exploitées en France métropolitaine en 2020 (part des débarquements en volume) © Ifremer




En 2020, 60 % des volumes de poissons pêchés en France sont issus de populations exploitées durablement, contre 15 % il y a 20 ans. Mais la surpêche touche encore 21% des populations, et 2 % sont considérées comme « effondrées » comme le merlu en Méditerranée.



Exemples de populations classées selon leur état © Ifremer

Contact presse
 Arthur de Pas /
 Julie Danet
 06 49 32 13 83
 06 07 84 37 97
 presse@ifremer.fr

wwz.ifremer.fr

 Ifremer_fr
 ifremer.fr
 ifremer_officiel

Bilan 2020 complet à retrouver sur wwz.ifremer.fr/CommentVontLesPoissons

Débattre sans se battre : des lycéens impliqués sur le thème de la pêche durable

Est-ce qu'il y aura encore des poissons dans la mer en 2050 ? Comment limiter les impacts de la pêche sur les écosystèmes ? Les labels actuels sont-ils satisfaisants ? Voici quelques-unes des questions qui sont discutées entre chercheurs et lycéens dans le cadre du nouveau projet de médiation scientifique de l'Ifremer « Débattre sans se battre » mené avec les Petits Débrouillards, sur le thème de la pêche durable. L'objectif est de former des jeunes générations à l'esprit critique, d'aiguiser leur jugement, de combattre les infox et de prendre place dans le débat public. A l'agenda des lycéens : non seulement l'acquisition de techniques de débat, des sessions de décryptage médias pour repérer les sources d'information fiables mais aussi des visites de laboratoires et des échanges avec les chercheurs de l'Ifremer.

UNE TENDANCE GLOBALE À L'AMÉLIORATION, MAIS DES EFFORTS SONT À POURSUIVRE

En termes de tendance récente, l'année 2020 s'inscrit globalement dans le sillage des années précédentes, dans le sens d'une amélioration lente. Si la part de populations en bon état a sensiblement augmenté entre 2019 et 2020, c'est surtout grâce à quelques populations majeures, comme la sardine, qui ont basculé du bon côté. « *Mais les évolutions se mesurent sur le long terme, rappelle Alain Biseau, biologiste des pêches à l'Ifremer et membre du comité d'avis du CIEM (Comité international d'exploration de la mer). Il faut du temps pour qu'une population se rétablisse après une réduction de la pression de pêche, surtout pour les espèces à vie longue.* »




Les tendances doivent donc s'observer sur plusieurs décennies et sur ce plan les chiffres confirment une nette amélioration de l'état des populations de poissons depuis 20 ans. « *Il faut se souvenir que seuls 15 % des volumes de poissons provenaient de populations exploitées durablement au début des années 2000 en France* » souligne Alain Biseau.



La science contribue à l'évolution favorable des populations de poissons, entre progression des connaissances et développement de nouveaux outils d'évaluation © Gilles Martin - Ifremer

Contact presse
Arthur de Pas /
Julie Danet
06 49 32 13 83
06 07 84 37 97
presse@ifremer.fr

wwz.ifremer.fr

 Ifremer_fr
 ifremer.fr
 ifremer_officiel

La science contribue à cette évolution favorable des populations. La progression des connaissances a permis d'éclairer les gestionnaires et d'appuyer leurs décisions. Les évaluations concernent par exemple plus de 160 populations de poissons pour la France métropolitaine contre 80 en 2000.

Il est aujourd'hui possible de prévoir l'évolution des principales populations exploitées selon différents scénarios de gestion et surtout de déterminer les niveaux de prélèvements compatibles avec l'objectif de développement durable.

Malgré tout, l'objectif de 100% de populations en bon état visé par les politiques européennes pour 2020 n'est pas atteint. Et le cas de la Méditerranée reste préoccupant.

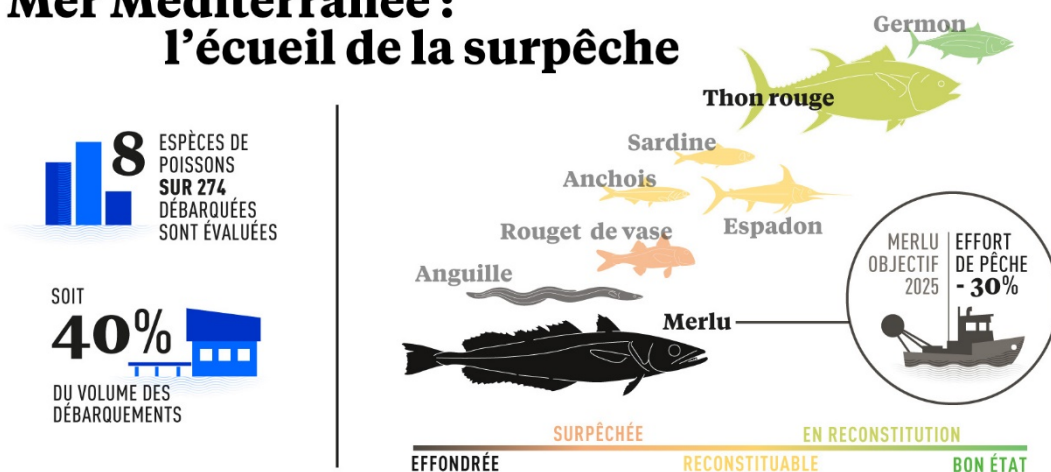
EN MÉDITERRANÉE, UNE SITUATION DÉGRADÉE, DES MESURES DE GESTION INITIÉES

En France, 39 % des débarquements méditerranéens sont issus de populations évaluées. Pour 61 % des débarquements, il y a donc une méconnaissance de l'état des populations.

Cela représente 8 populations évaluées sur 274 espèces débarquées. Néanmoins ces espèces sont des bons marqueurs des principales communautés exploitées par les pêcheurs.

Sur les débarquements en volume des populations suivies, un tiers vient de populations considérées comme surpêchées : rouget et merlu principalement. Pour celles en voie de reconstitution, on cite essentiellement le thon rouge, suite à des mesures de restriction importantes dans les années 2000 prises grâce aux alertes des scientifiques.




Mer Méditerranée : l'écueil de la surpêche



Si des progrès ont été réalisés sur le thon rouge, le reste des populations évaluées est plutôt en situation de surpêche © Ifremer

Contact presse
Arthur de Pas /
Julie Danet
06 49 32 13 83
06 07 84 37 97
presse@ifremer.fr

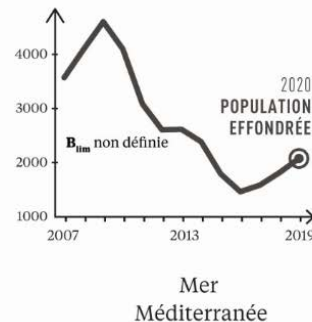
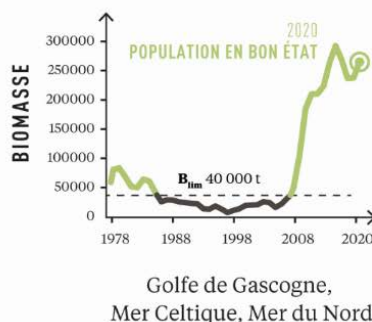
www.ifremer.fr

 Ifremer_fr
 ifremer.fr
 ifremer_officiel

Pour la première fois, l'Union Européenne a voté un plan de gestion pluriannuel des pêches pour la Méditerranée européenne occidentale (du Sud de l'Espagne à la côte nord de la Sicile), effectif depuis janvier 2020. Avec notamment un objectif de 30% de réduction de l'effort de pêche sur le merlu d'ici 2025. Les travaux scientifiques de l'Ifremer ont montré qu'une telle réduction était le moyen le plus efficace pour rétablir la population.

Merlu

TENDANCES
ET ÉVOLUTIONS
HISTORIQUES



Des mesures de gestion de pêche peuvent porter leurs fruits dans les prochaines années sur le merlu en Méditerranée, comme cela a été le cas dans le golfe de Gascogne dans les années 2000. © Ifremer

Impact moyen de la crise Covid sur la filière pêche, 3 chiffres clés.

Les restrictions sanitaires liées au Covid ont entraîné une **baisse d'activité de 10%** pour la filière pêche en 2020. **Les débarquements ont diminué de 40 000 tonnes**, soit une baisse estimée à 14 % en comparaison avec les années précédentes. **La réduction en valeur débarquée atteint 93,5 M€** soit une réduction de 13 % en termes de valeur par rapport aux années passées. Ces chiffres publiés début février sont issus d'une étude sur les navires de plus de 12 m, menée dans le cadre du Système d'informations halieutiques (SIH).




LE ROLE DE L'IFREMER, EXPERT SCIENTIFIQUE NON DECISIONNAIRE

Toute l'année, les chercheurs sillonnent les côtes sur les bateaux de la [Flotte océanographique française](#) pour estimer l'abondance des poissons. Leurs résultats sont complétés par une multitude de données récoltées sur les bateaux de pêche ou en criée et compilées au sein du [Système d'informations halieutiques](#). Les scientifiques les utilisent pour alimenter des outils de diagnostics et de prévision de l'évolution des populations de poissons.

L'Ifremer participe ainsi aux travaux d'évaluation des commissions scientifiques européennes ou intergouvernementales, dans le cadre de la Politique commune de la pêche (PCP) et de la Directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM). L'Ifremer n'intervient pas dans les décisions de quotas : ceux-ci sont proposés par la Commission européenne, puis arbitrés par les ministres en charge de la pêche.

Contact presse
Arthur de Pas /
Julie Danet
06 49 32 13 83
06 07 84 37 97
presse@ifremer.fr

www.ifremer.fr

 Ifremer_fr
 ifremer.fr
 ifremer_officiel